



BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

Numéro 2
28/9/22

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de la session de l'Assemblée, en début de matinée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/default_fr.aspx

Pour savoir comment accéder à la plateforme virtuelle pour le web ou à l'application mobile *ICAO Meetings* de la 41^e session de l'Assemblée, veuillez consulter la page suivante :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx

Accès au Wi-Fi public du siège de l'OACI
Réseau : Public@Intl. Civil Aviation
Mot de passe : ICAOA412022

Horaire des séances : mercredi 28 septembre 2022

Première séance du Comité exécutif, immédiatement suivie de la troisième séance plénière	9 heures	Salle de l'Assemblée
Première séance de la Commission administrative	13 h 30	Salle Roberto Kobeh (salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences
Deuxième séance du Comité exécutif	14 heures	Salle de l'Assemblée

Les séances d'hier : mardi 27 septembre 2022

Première séance plénière

M. Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI, en sa qualité de Président provisoire de l'Assemblée, a officiellement ouvert la session à la première séance plénière, tenue le mardi 27 septembre 2022 à 11 heures. L'Assemblée a eu l'honneur d'entendre les allocutions de quatre invités de marque : Mme Valérie Plante, mairesse de la ville de Montréal, Mme Sylvie Barcelo, Sous-ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Mélanie Joly, Ministre des Affaires étrangères du Canada, ainsi que M. Alok Sharma, Président de la 26^e session de la Conférence des Parties (COP26) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dont la déclaration était filmée.

Rappelant que le Conseil de l'OACI a créé les certificats du Président du Conseil à l'appui de l'initiative de l'Organisation *Aucun pays laissé de côté* (NCLB) afin de distinguer les États ayant accompli des progrès considérables dans la résolution de leurs carences en matière de sécurité et de sûreté et dans l'amélioration de la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI dans ces deux domaines, le Président du Conseil a remis les certificats dans les catégories « sécurité » et « sûreté » aux 7 États membres suivants (par ordre alphabétique) : Côte d'Ivoire (sécurité et sûreté), Éthiopie (sécurité), Fidji (sécurité), Serbie (sûreté), Slovénie (sécurité), Tunisie (sûreté) et Ukraine (sécurité).

La Plénière a ensuite approuvé l'ordre du jour provisoire figurant dans la note A41-WP/1, dans laquelle sont institués le Comité de vérification des pouvoirs, le Comité exécutif et le Comité de coordination, ainsi que les Commissions technique, économique, juridique et administrative.

Le Président provisoire de l'Assemblée a invité les délégations de l'Arabie saoudite, de la Guinée équatoriale, de la Grèce, du Pérou et de la République de Corée à désigner le membre de la délégation qui siégera au Comité de vérification des pouvoirs, lequel se réunira immédiatement après la première séance plénière. Le Comité de vérification des pouvoirs élira son propre président et présentera un rapport verbal intérimaire à la deuxième séance plénière.

La Plénière a ensuite renvoyé les divers points de l'ordre du jour présentés dans la note A41-WP/1 au Comité exécutif et aux commissions, comme suit : les points 10 à 28 ont été confiés au Comité exécutif, les points 29 à 33 à la Commission technique, les points 34 à 39 à la Commission économique, les points 40 à 43 à la Commission juridique et les points 44 à 56 à la Commission administrative.

Le Président provisoire a annoncé que les première et deuxième parties de l'élection du Conseil se tiendraient lors de la quatrième séance plénière, le samedi 1^{er} octobre 2022 à 9 heures. Les candidatures doivent être notifiées par écrit au Secrétaire général le jeudi 29 septembre 2022 avant 12 h 15. Les notifications de candidature pour la troisième partie de l'élection du Conseil, qui ne seront recevables qu'après les première et deuxième parties de l'élection, devront être soumises par écrit au Secrétaire général dans un délai de 48 heures à compter de la clôture de la séance du samedi 1^{er} octobre 2022, soit jusqu'au lundi 3 octobre 2022 à la même heure. La troisième partie de l'élection du Conseil aura lieu lors de la séance plénière du mardi 4 octobre 2022 à 14 heures. Comme le recommande le Conseil dans la note A41-WP/2, le nombre maximal d'États membres représentés au Conseil a été établi comme suit : 1^{re} partie – 11 États ; 2^e partie – 12 États ; et 3^e partie – 13 États.

Deuxième séance plénière

À la deuxième séance plénière tenue le mardi 27 septembre 2022 à 15 heures, le Président du Comité de vérification des pouvoirs, M. Estanislao Esono Anguesomo (Guinée équatoriale), a présenté le rapport verbal intérimaire du Comité, qui était composé de membres provenant, outre la Guinée équatoriale, de l'Arabie saoudite, de la Grèce, du Pérou et de la République de Corée. Il a indiqué qu'au moment de la première séance du Comité, 169 États membres avaient envoyé des originaux de lettres de créance en bonne et due forme, sur 186 États membres ayant inscrit des délégués. Conformément à la règle 28 du *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée* (Doc 7600), la majorité des États contractants étaient présents, ce qui constituait le quorum. En outre, sur les 73 délégations d'observateurs inscrites, 48 avaient envoyé des originaux de lettres de créance réglementaires.

Il a été rappelé que tous les États et organisations n'ayant pas encore présenté de lettres de créance en bonne et due forme devaient le faire dès que possible. Dans l'intervalle, en vertu de la règle 7 du *Règlement intérieur permanent*, il est entendu que l'Assemblée leur permet tout de même de participer à ses délibérations. La Plénière a noté le rapport verbal intérimaire du Comité de vérification des pouvoirs et a approuvé sa recommandation.

Au titre du point 6 de l'ordre du jour, sur proposition de la Tchéquie, appuyée par l'Inde, l'Australie, le Brésil et la Fédération de Russie, l'Assemblée a élu par acclamation Mme Poppy Khoza (Afrique du Sud) à la présidence de l'Assemblée, à la suite de quoi la Plénière a constaté qu'il s'agissait là de la première fois, dans l'histoire de l'Organisation, que l'Assemblée était présidée par une femme.

Sur proposition des Émirats arabes unis, appuyée par le Nigéria et le Japon, les candidatures ci-après aux vice-présidences ont été approuvées par acclamation au titre du point 7 de l'ordre du jour :

Premier Vice-Président	M. Naif Bin Ali Bin Hamad Al Abri (Oman)
Deuxième Vice-Présidente	Mme Rannia Leontaridi (Royaume-Uni)
Troisième Vice-Présidente	Mme Paola Tamburelli (Argentine)
Quatrième Vice-Président	M. Suttipong Kongpool (Thaïlande)

En outre, sur proposition du Mexique, appuyée par Singapour, l'Assemblée a approuvé par acclamation les candidatures ci-après à la présidence des commissions :

Commission technique	M. Raúl Medina Caballero (Espagne)
Commission économique	M. Juliano Alcântara Noman (Brésil)
Commission juridique	M. Jonathan Aleck (Australie)
Commission administrative	M. Haitham Misto (Jordanie)

Le reste de la séance a été consacré au point 8 de l'ordre du jour et à des déclarations générales présentées par des délégations des pays suivants : États-Unis, Chine, Tchéquie, Allemagne, Qatar, Fédération de Russie, Pays-Bas, Inde, France, Arabie saoudite, Espagne, Angola,

Malaisie, Nigéria et Canada. L'observatrice de l'Union européenne a elle aussi prononcé une déclaration.

Élections du Conseil par vote électronique

Pour en savoir davantage sur le processus d'élections du Conseil par vote électronique, consultez la page [Procédure de vote électronique](#) ou rendez-vous au comptoir d'information 4A, ouvert tous les jours.

Documents de l'Assemblée

Les documents de l'Assemblée figurent sur la [page web consacrée à la 41^e session de l'Assemblée](#) à l'adresse www.icao.int/a41.

Publications de référence

Rendez-vous à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Application ICAO Meetings

Il est possible de participer à cette 41^e session de l'Assemblée en personne ou en ligne grâce à la plateforme virtuelle pour le web et à l'application mobile *ICAO Meetings*. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus sont littéralement à portée de main grâce à cette source de connectivité et de renseignements sur la manifestation.

Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application et d'accès par le web à l'adresse https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Consultez les affiches et les écrans dans le Centre de conférences pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un code QR qui vous permettra de la télécharger directement. Pour toute question, n'hésitez pas à solliciter le personnel sur place ou à vous rendre au comptoir d'information.

Conseil du jour – Plateforme virtuelle et application mobile de la 41^e session de l'Assemblée

Vous avez besoin d'aide ? Consultez le [Guide des participant\(e\)s et la foire aux questions](#) pour en savoir plus sur l'utilisation de la plateforme virtuelle et de l'application mobile *ICAO Meetings*. Vous souhaitez élargir votre réseau ? Consultez la liste des participants sur l'application et utilisez la messagerie pour les contacter ou planifier une rencontre.

Enquête sur la plateforme virtuelle et l'application mobile de la 41^e session de l'Assemblée

Nous serions ravis de savoir ce que vous avez pensé de ces outils ! Répondez à cette [enquête](#) (en anglais) et nous veillerons à prendre en compte vos retours.

Le multilinguisme à l'OACI

L'OACI est résolument attachée au multilinguisme et donne à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Ateliers Skytalks — 41^e session de l'Assemblée

Pour les personnes présentes sur place, des ateliers Skytalks se tiendront dans une salle située près de la salle de l'Assemblée. Le nombre de places étant limité, les parties intéressées sont invitées à s'inscrire à l'avance dès la publication de la version définitive du programme.

Les participants en ligne pourront suivre les ateliers Skytalks diffusés en direct sur ICAO TV, qui seront mis à disposition par la suite sous forme d'enregistrement à la demande.

Pour connaître le programme des ateliers Skytalks prévus pour la 41^e session de l'Assemblée, consultez la page qui leur est consacrée à l'adresse

<https://www.icao.int/Meetings/a41/workshops/Pages/default.aspx>

À savoir

Réceptions

Le calendrier des réceptions organisées à l'intention des participants à la 41^e session de l'Assemblée se trouve [ici](#). Y figurent les réceptions notifiées au Secrétariat et pour lesquelles l'hôte enverra des invitations individuelles, sauf indication contraire.

Cérémonie relative aux traités

La première journée de la deuxième cérémonie relative aux traités de l'OACI a eu lieu le 27 septembre 2022 avec une présentation Skytalks délivrée par M. Michael Gill, Directeur des affaires juridiques et des relations extérieures de l'OACI, qui a présenté une vue d'ensemble de la ratification des grands traités internationaux de droit aérien.

Le Royaume-Uni a déposé des instruments de ratification pour les Protocoles de 2016 portant amendement de l'article 50, alinéa a) et de l'article 56 de la Convention de Chicago.

Bâtiment du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés munis d'un laissez-passer.

Salles de conférence et attribution des places : Veuillez noter que la capacité des salles de conférence pourrait être réduite en fonction des mesures et des dispositions en vigueur au moment de la réunion. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez la page sur les services de conférence et l'attribution des places du site [icao.int](https://www.icao.int). Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence.

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer à l'extérieur seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.